Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le





DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 055	019	2024

Date de la convocation et de l'affichage : 5 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	26
Nombre de votants par procuration	2
Nombre de suffrages exprimés	28

Etaient présents: (26)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués,

COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, RICHARD Nicolas, PEEL John, THOMAS Loïc, Conseillers,

Ont donné procuration : (2)

DEGRAND Christophe, procuration à DEVOS Frédéric,

HUGOO Isabelle, procuration à PEEL John.

Absents/excusés: (1)

LEMOINE Isabelle.

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité

Le Maire,

CALCOEN David

IDENTITÉ VISUELLE DE LA COMMUNE.

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 24/04/2024

Publié le

ID: 059-215906637-20240411-DEL055_019_2024-DE

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour du Conseil, point relatir à l'identité visuelle de la commune. Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que le service Communication de la commune a travaillé sur la réalisation de la Charge graphique et du logo d'une nouvelle identité visuelle de la Commune.

La commission thématique a retenu le projet présenté aux membres du Conseil.

Cette identité visuelle est composée d'un nouveau logo et d'une charte graphique. Cette dernière sera déclinée sur les supports de communications de la commune.

Aussi, il est proposé au Conseil de :

- VALIDER la nouvelle identité visuelle, son logotype et sa charge graphique.
- AUTORISER Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 11-04-2024 Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

MARQUISE Lucas

CALCOEN David

Acte rendu exécutoire Après transmission en Sous-Préfecture le : et publication ou notification le

Le Maire,

CALGOEN David

Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas